

**Dans ce numéro :**

- Justice sociale - Nouvelles
- Nos voisins inconnus - Les travailleurs immigrants
- Campagne logement - La réalité à Moncton
- Formation nationale annuelle 2022
- Ukraine
- Réflexion - Prière de Saint-François d'Assise
- Jumelage - Communication et prière avec le partenaire de jumelage
- Question et réponse

**Version en ligne :** [Volume 6 no. 6 - 23 mars 2022](#)

**Abonnez-vous ici**



## JUSTICE SOCIALE

La justice sociale est un élément fondamental de notre Société de Saint-Vincent de Paul depuis près de 20 ans, alors que nous nous joignons à la grande famille vincentienne (FAMVIN) dans un changement systémique actif. Tel que défini par FAMVIN, le changement systémique chez les personnes en situation de pauvreté vise à aller au-delà de la fourniture de nourriture, de vêtements, d'un logement et de la satisfaction des besoins immédiats. Il permet aux personnes elles-mêmes de s'engager dans l'identification des causes profondes de leur pauvreté et d'élaborer des stratégies, y compris des actions de sensibilisation, pour changer les structures qui les maintiennent dans la pauvreté. [LE CHANGEMENT SYSTÉMIQUE PASSE PAR LA TRANSFORMATION DES ATTITUDES](#) (anglais)

Transformer les attitudes peut signifier sortir de notre zone de confort de travail axé uniquement sur l'aspect caritatif pour essayer de nouvelles méthodes permettant de faire une différence dans la vie des personnes vivant dans la pauvreté. Il peut s'agir d'écouter leur voix et de faire évoluer nos propres idées.

Pourquoi la justice sociale? Écoutez ces voix.

Le bienheureux Frédéric Ozanam a dit : « [Vous ne devez pas vous contenter d'aider les démunis à surmonter la crise de la pauvreté; vous devez étudier leurs conditions et les inégalités qui ont engendré cette pauvreté en vue d'une amélioration à long terme.](#) »

Saint Vincent nous a dit... « [Les pauvres souffrent parfois plus du manque d'ordre que du manque de personnes charitables.](#) »

Les enseignements sociaux catholiques nous fournissent également le cadre nécessaire pour prendre des mesures sur diverses questions qui doivent être abordées afin d'offrir à chaque être humain le niveau de respect qu'il mérite et la possibilité de partager le bien commun pour tous.

Le conseil national soutient la justice sociale en encourageant la présence d'un représentant ou d'un comité de justice sociale dans chaque conseil/conférence, et en inscrivant la justice sociale à l'ordre du jour de chaque réunion, en prévoyant suffisamment de temps pour les discussions. Pourtant, nous avons toujours du mal à devenir plus actifs sur les questions de justice sociale. Selon les statistiques fournies dans notre rapport annuel 2020 concernant nos activités, seulement 116 conférences ont un représentant de justice sociale et seulement 100 conférences incluent la justice sociale à l'ordre du jour des réunions. Pourquoi en est-il ainsi? Quels sont les obstacles? Comment pouvons-nous tous faire plus?

Afin de fournir davantage de ressources et de soutien en matière de justice sociale, nous proposerons des articles et des liens dans les infolettres de la SSVP d'avril et de mai. Comme toujours, nous vous invitons à consulter notre site Web national ([www.ssvp.ca](http://www.ssvp.ca)) pour obtenir



des ressources sur la justice sociale et à vous abonner à la présente infolettre bimensuelle pour des nouvelles sur le sujet.

### **Campagne nationale sur le logement**

Cette campagne, qui en est à sa deuxième année, constitue un exemple remarquable de projet de changement systémique visant à remédier à la grave pénurie de logements abordables et adéquats au Canada. Nous avons besoin de votre soutien au niveau des régions et des conférences. Le logement et l'itinérance sont un problème dans toutes les villes, dans toutes les provinces et dans toutes les régions. Par conséquent, au cours des mois d'avril et de mai, nous vous proposerons également plusieurs articles sur la façon dont vous pouvez faire une différence dans cette situation d'urgence en matière de logement en devenant un champion local du logement.

Je vous invite à lire nos futurs articles dans les éditions d'avril et de mai de l'infolettre et je mets au défi chaque membre de faire ce pas supplémentaire et de s'impliquer dans un ou plusieurs de nos comités et actions de justice sociale.

*Jim Paddon, président  
Comité national de justice sociale*



## NOS VOISINS INCONNUS : LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

### Programme des travailleurs migrants

La force de l'économie canadienne est mesurée en partie par le volume de main-d'œuvre qui génère des impôts sur le revenu pour le gouvernement.

Les travailleurs étrangers constituent un segment croissant de la main-d'œuvre canadienne. Les travailleurs migrants (TM) viennent de différents pays, les plus prédominants étant les Antilles, le Mexique, le Guatemala, la Thaïlande, les Philippines, le Cambodge, le Vietnam, l'Équateur, la Chine, l'Ukraine, le Pérou et le Brésil.

Selon Statistique Canada, en 2016, environ 613 200 ressortissants étrangers au Canada détenaient un permis de travail (statcan.gc.ca), mais malgré ce grand nombre de travailleurs étrangers, le marché du travail en demande encore plus. Il s'agit là d'une pénurie de main-d'œuvre croissante qui devrait s'accroître. Une étude du Conference Board du Canada prévoit 113 800 emplois non pourvus d'ici 2025.

Les travailleurs migrants viennent au Canada dans le cadre de deux programmes :

- Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui nécessite une évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT) et qui comprend les programmes du volet de postes à bas salaire et du volet de l'agriculture primaire.
- Le programme de mobilité internationale.

D'après mon expérience, les travailleurs les plus vulnérables sont ceux qui travaillent dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) :

- Le volet de postes à bas salaire comprend les postes dont le salaire est inférieur au salaire horaire médian provincial ou territorial. Cela comprend des industries comme la fabrication, le transport, la construction, les services, les aides-soignants, la restauration, l'hôtellerie et l'agriculture.
- Le volet de l'agriculture primaire concerne les travailleurs étrangers temporaires qui effectuent un travail agricole primaire à la ferme et comprend le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS).

### Statistiques

Le travail agricole à la ferme est l'industrie qui présente le taux de postes vacants le plus élevé de toutes. Elle représente environ 60 % de tous les travailleurs qui peuvent entrer au Canada dans le cadre du PTET.

Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) est la filière la plus utilisée par les producteurs agricoles. En 2019, environ 30 500 permis de travail ont été délivrés dans le cadre du PTAS. Avec 9 100 ou 30 % arrivant des pays des Antilles participants et les 70 % restants provenant du Mexique.

En 2020, la plupart des travailleurs étrangers qui travaillaient dans des exploitations agricoles se trouvaient en Ontario (43 %), au Québec (30 %) et en Colombie-Britannique (18 %).

## Difficultés rencontrées par les travailleurs migrants

Dans le cadre de ces programmes, les travailleurs viennent au Canada avec des permis de travail fermés. La grande majorité des travailleurs vivent dans des dortoirs à la ferme, partageant leur espace avec d'autres travailleurs et manquant souvent de toute forme d'intimité. Ils travaillent de longues heures et, dans certains cas, sept jours par semaine. Ils arrivent en laissant leur famille derrière eux pendant de nombreux mois. Selon le programme en vertu duquel ils entrent au Canada, certains travailleurs viennent ici huit mois par an, tandis que d'autres peuvent rester deux ans ou plus à la fois.

Les travailleurs ont également de nombreuses difficultés à accéder à des soins de santé appropriés en raison des longues heures de travail, du manque d'accès aux transports, de la vie dans des régions éloignées et des barrières linguistiques.

La santé mentale des travailleurs peut aussi constituer un autre défi. Même s'ils sont très résilients, nous ne pouvons qu'imaginer combien il est difficile de laisser sa famille derrière soi. Ils manquent de nombreux événements et moments importants partagés en famille. C'est une cause de stress pour de nombreuses familles et cela peut affecter de façon dramatique les relations familiales.

## Pourquoi faire ce sacrifice

Vous vous demandez peut-être « Pourquoi les TM veulent-ils venir au Canada ? ». La triste réalité est qu'ils peuvent gagner au Canada en deux semaines environ ce qu'ils pourraient gagner dans leur pays d'origine en deux mois. Ces hommes et ces femmes viennent avec l'espoir et le rêve d'offrir une vie meilleure à leur famille. Les travailleurs gagnent notamment de l'argent pour offrir à leurs enfants une bonne éducation, aider leurs parents à payer leurs factures médicales (par exemple, au Mexique, les soins de santé peuvent être très coûteux), pouvoir un jour posséder une maison et économiser en vue d'une retraite confortable.

Le sacrifice semble énorme quand on pense que nombre de ces travailleurs, hommes et femmes, reviennent travailler année après année pendant de nombreuses années. J'ai rencontré des travailleurs qui sont venus pendant 25 à 30 années consécutives. La possibilité de demander le statut de résident permanent est limitée. Ils ne peuvent pas faire venir leur famille ou faire étudier leurs enfants ici, tout en travaillant au Canada. En outre, en raison des longues heures de travail physique, ils sont susceptibles de développer des problèmes musculo-squelettiques et d'autres problèmes de santé.

De leur point de vue, tous ces sacrifices en valent la peine lorsqu'ils disent fièrement qu'ils ont pu construire une maison pour leur famille, envoyer leurs enfants dans de bonnes écoles et payer leurs études universitaires. Beaucoup savent que leurs enfants auront la possibilité de recevoir une meilleure éducation qui leur donnera la possibilité d'un meilleur avenir.

Il est important de reconnaître la contribution des TM à notre économie. Ils paient leurs impôts et l'assurance-emploi et contribuent à l'économie canadienne lorsqu'ils achètent leur épicerie, leurs vêtements et des cadeaux pour leur famille. Leur contribution la plus importante est qu'ils jouent un rôle essentiel en assurant la productivité du secteur agricole et en mettant des aliments frais sur la table des Canadiens.

## Les communautés peuvent aider les TM

Le diocèse de London a reconnu l'importance de servir nos frères et sœurs TM. C'est pourquoi, en 2003, le diocèse a créé le Migrant Worker Ministry et, depuis, il n'a cessé de « partager la foi et la vie » avec les travailleurs migrants. Chaque année, le nombre d'hommes et de femmes qui arrivent dans notre diocèse continue d'augmenter, ainsi que le nombre de pays dont ils sont originaires.

Le ministère travaille également en collaboration avec des partenaires communautaires pour servir divers groupes culturels de migrants et avec des organisations communautaires qui collaborent avec nous dans une approche de « construction communautaire ». Cela renforce l'accueil des TM et le soutien apporté à ceux qui viennent dans notre pays à la recherche d'un emploi, dans des conditions sûres et justes.

Nous reconnaissons que les TM font partie de notre communauté, qu'ils sont nos voisins et que la plupart viennent au Canada sans famille ni amis pour les aider. Nous, la communauté, sommes leur famille. Il est très agréable de trouver un endroit où ils peuvent parler leur propre langue, célébrer leur culture, trouver des amis qui les ont accueillis dans leur vie et leur famille et trouver une nourriture spirituelle et un accès aux sacrements. C'est ce que nous, le diocèse de Londres, faisons pour eux.

Nous comptons sur nos bénévoles au sein des communautés pour soutenir ce ministère. J'ai rencontré des personnes étonnantes qui aident les TM, vont les rencontrer et leur tendent une main amicale. Nous accueillons toujours des bénévoles et en avons toujours besoin car, en fin de compte, ce sont les gens qui peuvent créer des communautés étonnantes où tous les voisins forment une famille.

## Les services et les messes du ministère du diocèse de London

Le diocèse dessert les comtés ontariens suivants : Huron Perth, Oxford, Norfolk, Middlesex, Elgin, Lambton, Chatham-Kent et Essex. Notre diocèse est doté d'un spécialiste du ministère des travailleurs migrants et d'un prêtre hispanophone dévoué. Ce ministère est également soutenu par de nombreux autres membres du clergé hispanophones qui offrent des messes en espagnol dans les différentes régions. Avant la pandémie, nous offrions également des dîners après la messe, nous espérons reprendre nos dîners cette saison, soit l'été 2022.

Nos messes en espagnol varient selon les régions, mais Leamington a une messe tous les dimanches à 15 h 00 dans la paroisse de St Michael.

Si vous êtes intéressé par nos messes et nos services dans les autres régions ou si vous souhaitez en savoir plus sur le ministère des travailleurs migrants :

Allez sur : <https://www.dol.ca/migrant-workers>

Appelez : Azuani Cano, spécialiste des travailleurs migrants, au (519) 433-0658, poste 260.

Les dons peuvent être faits au ministère des travailleurs migrants à l'adresse suivante :

<https://dol.plenty.com/#/>

**Article du Maple Ridge-Pitt Meadows News**

**Par Priyanka Ketkar, le 2 mars 2022**

<https://www.mapleridgenews.com/community/volunteers-to-donate-200-bikes-to-migrant-farm-workers-impacted-by-flooding/>

**Des bénévoles remettent 200 bicyclettes aux travailleurs agricoles migrants victimes des inondations**

Quelques résidents de Maple Ridge et de Pitt Meadows ont réparé et donné des vélos pour aider les travailleurs agricoles migrants, et leur prochaine commande d'environ 200 vélos sera destinée aux travailleurs agricoles qui ont perdu leurs vélos lors des inondations de la vallée du Fraser l'année dernière.

Ces personnes sont maintenant à la recherche de bénévoles pour aider à réparer et à remplir une importante commande de vélos.

Steve Nicklen, un résident de Maple Ridge, qui fait partie de ce groupe de personnes faisant don de vélos, est également le membre qui répare les vélos. Il fait remarquer que même s'il adore réparer les vélos, il aurait besoin d'aide.

« Je travaille six jours par semaine à deux emplois et j'ai environ 50 vélos à réparer en plus. J'aurais vraiment besoin d'aide pour les réparer en ce moment. Pour être bénévole en réparation de vélos, il faudrait quelqu'un qui a des compétences quand même assez avancées en réparation de vélo, comme remplacer les câbles et régler correctement les engrenages. Je peux leur procurer des pièces détachées, mais il serait bon qu'ils aient des outils chez eux et un espace pour travailler et garder quelques vélos sur lesquels travailler », a-t-il déclaré.

Plus tôt en février, Nicklen a livré 30 vélos à des travailleurs migrants à Langley et la prochaine commande est pour 200 vélos destinés aux travailleurs agricoles.

Byron Cruz, de Sanctuary Health et du programme « Migrant à migrant », a travaillé sans relâche avec les travailleurs agricoles migrants. Après les inondations de la vallée du Fraser, il s'est rendu compte que ces travailleurs avaient non seulement perdu leurs biens et les moyens de subvenir à leurs besoins, mais aussi leurs moyens de transport.

Il a contacté la défenseure des droits des travailleurs agricoles migrants de Pitt Meadows, Thelma Rodriguez, pour lui faire part du besoin de vélos.

« Nous avons vraiment besoin d'aide. Nous avons également besoin d'un endroit pour les stocker. Pour l'instant, Carolina Echeverría, du Family Education and Support Centre, fournit un lieu de stockage pour les vélos et a également apporté une aide financière », a déclaré Thelma Rodriguez, qui a été récompensée l'an dernier par la ville de Pitt Meadows pour son dévouement envers la communauté, en recevant le prix du bon voisinage.

LIRE (anglais) : [Pitt Meadows honours 2021's do-gooders with Community Service Award](#)

Un autre défenseur, Yves Chinnapen, président de la Ridge Meadows Multicultural Society, a également découvert le besoin de vélos pour les travailleurs agricoles migrants après les inondations, grâce à son travail avec la Société de Saint-Vincent de Paul.

« Il existe une branche plus importante de la Saint-Vincent de Paul qui couvre les migrants du grand Vancouver. C'est là que j'ai découvert que les travailleurs migrants avaient perdu beaucoup de leurs

biens précieux, y compris des bicyclettes, lors de la dernière inondation de la vallée du Fraser », a-t-il déclaré, ajoutant : « Leurs bicyclettes sont leur fierté et leur joie. Cela leur donne un sentiment d'indépendance. »

Nicklen, qui dirige les réparations de vélos, a été reconnaissant de l'aide de la communauté. On lui demande également s'il est possible d'honorer une commande aussi importante.

« On me demande souvent comment je vais faire pour répondre à la demande de tous ces vélos, et ma réponse est simplement 'un vélo à la fois'. »

Pour participer à l'effort, les gens peuvent le joindre sur Twitter, Instagram ou Facebook, ou envoyer un courriel à [steve.nicklen@gmail.com](mailto:steve.nicklen@gmail.com)

Another advocate, Yves Chinnapen, chair of the Ridge Meadows Multicultural Society, also discovered

LIRE AUSSI (anglais) : [Pitt Meadows and Maple Ridge locals lend a helping hand to migrant farmworkers](#)



## CAMPAGNE - UN LOGEMENT SAIN, SÉCURITAIRE ET ABORDABLE EST UN DROIT FONDAMENTAL La réalité à Moncton

Un chez-soi, c'est un lieu où on se sent bien, que l'on décore avec des objets qui reflètent sa personnalité, et où on invite ses amis. Le droit d'avoir un abri, de dormir dans son propre lit, sous un toit, de vivre dans un lieu où chaque personne peut être en sécurité est un droit inscrit dans la Déclaration des droits humains. Avoir un logement est essentiel à la préservation de sa dignité, de sa sécurité et de sa santé. Pourtant, bien des Canadiennes et des Canadiens éprouvent des difficultés à se mettre un toit sur la tête.

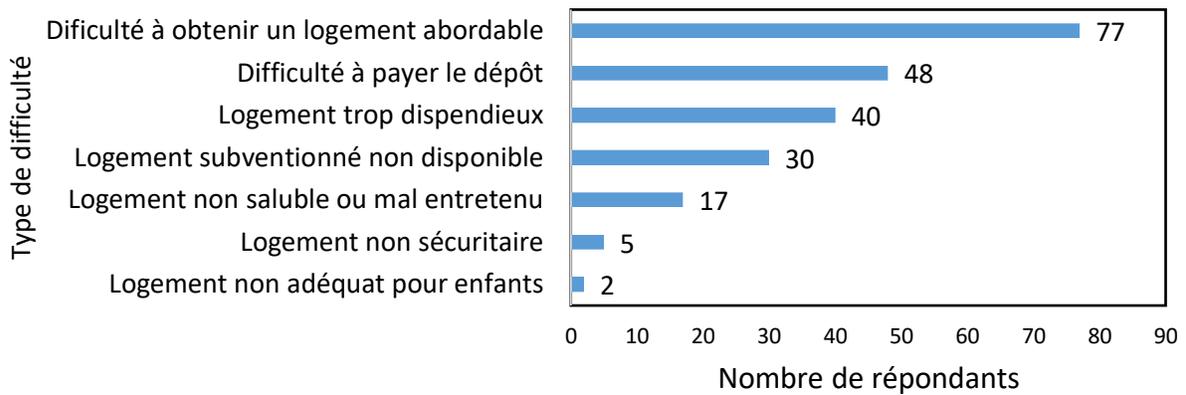
La Société de Saint-Vincent de Paul canadienne a récemment identifié la crise du logement comme le thème central d'une campagne qu'elle mène à travers le pays. À leur invitation, à Moncton, les membres de la Conférence Mère Teresa de la Société de saint-Vincent-de-Paul ont opté pour recueillir de l'information auprès des personnes qui font appel à ses services. Au cours de l'année 2021, une douzaine de membres de la Conférence Mère Teresa ont répondu aux demandes de personnes en situation de pauvreté en leur rendant visite. En tout, 189 domiciles ont été rencontrés : 156 différents foyers ont été visités et, on a aidé 33 autres sans les rencontrer personnellement. Les membres ont pu desservir 239 adultes et 136 enfants. Au cours de l'année 2021, la Conférence mère Teresa a dépensé 42 521 \$ pour venir en aide à ces personnes démunies : nourriture, vêtements, logement, mobilier, frais de transport, aide médicale. Le plus grand besoin (56 %) a été celui du logement et des services publics.

L'outil utilisé pour recueillir les données au sujet du logement comprenait les huit questions suivantes, auxquelles les membres de la Conférence Mère Teresa pouvaient répondre par oui ou non et pouvaient également inscrire des commentaires :

1. Difficulté à obtenir un logement abordable
2. Difficulté à payer le dépôt requis pour le logement
3. Non disponibilité de logement subventionné dans la région
4. Logement trop dispendieux
5. Non entretien du logement par le propriétaire
6. Logement non sécuritaire
7. Logement non adéquat pour enfants
8. Logement non salubre

Des 189 personnes contactées, les membres de la Conférence Mère Teresa ont pu compiler les réponses de 104 personnes disant qu'elles avaient des préoccupations à l'égard de leur loyer. Cela signifie que 55 % des personnes qui ont fait appel pour de l'aide de la Conférence Mère Teresa éprouvaient des difficultés en matière de logement. La répartition des difficultés encourues est présentée à figure 1.

Figure 1. Fréquence des préoccupations des 104 personnes ayant répondu au questionnaire



Les données démontrent clairement que la disponibilité de logements abordables est le plus grand problème des personnes les moins nanties qui ont demandé de l'aide à la Conférence Mère Teresa. L'ajout de logements subventionnés aiderait grandement ces personnes. Pour celles à qui manquent d'argent pour payer le dépôt, une solution à proposer au gouvernement serait celle de créer un fond spécial dans lequel les personnes nécessiteuses pourraient puiser pour payer ce dépôt. Cela coûterait moins cher que d'entretenir les sans-logis.

Les données démontrent clairement que la disponibilité de logements abordables est le plus grand problème des personnes les moins nanties qui ont demandé de l'aide à la Conférence Mère Teresa. L'ajout de logements subventionnés aiderait grandement ces personnes. Pour celles à qui manquent d'argent pour payer le dépôt, une solution à proposer au gouvernement serait celle de créer un fond spécial dans lequel les personnes nécessiteuses pourraient puiser pour payer ce dépôt. Cela coûterait moins cher que d'entretenir les sans-logis.

Un petit nombre de répondants ont indiqué que leur logement était soit non salubre, mal entretenu, non sécuritaire ou inadéquat pour enfants. Voici les commentaires spécifiques émis à l'égard de certaines conditions des logements :

- Inaccessibilité à une chaise roulante
- Temps de réparation lent des articles brisés
- Présence de souris
- Présence de perron défoncé
- Mauvais entretien de l'entrée glacée

Actuellement, il y a amplement de loyers disponibles si une personne peut payer 1 200 \$ par mois ou plus. Ce qui manque, ce sont des loyers à prix abordable pour lesquels on ne paye pas plus de 30 % de son revenu.

Les personnes qui militent pour le droit au logement disent qu'il ne faut pas compter sur le secteur privé pour la construction de logements abordables. Au Nouveau-Brunswick, les grandes sociétés qui cherchent à faire des profits rapidement investissent dans l'immobilier et construisent des logements haute gamme, ce qui est le plus rentable. Les institutions financières leur prêtent l'argent pour le faire, sachant qu'elles seront remboursées.

Récemment, les augmentations rapides du coût des logements fait mal aux personnes en situation de pauvreté. Il faut encourager la construction de logements coopératifs, renforcer la législation actuelle en matière d'habitation et mettre un plafond à la hausse du prix des loyers.

Dans leurs actions, les membres de la Conférence Mère Teresa sont motivés par le désir de se faire proche des pauvres pour les soulager et leur donner espoir. Leur cri de détresse est évident mais cette crise du logement ne se résoudra pas seule. Il faudra l'aide d'autres groupes concernés.

*Aurée Cormier et Denyse LeBlanc, Conférence Mère Teresa, Moncton N.-É.*



## FORMATION NATIONALE ANNUELLE

Nous sommes heureux de vous inviter à la Formation nationale annuelle (FNA) de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui aura lieu à Ottawa les 17 et 18 juin 2022, à l'Université Carleton.

Le thème de la FNA 2022 est AFFAMÉ. Ce thème couvre différents types de sujets d'être affamé, tels que le contact physique, la continuité de la SSVP, la vie spirituelle et émotionnelle ainsi que la faim reliée à l'insécurité alimentaire. Nous proposons de nombreux ateliers en français et en anglais ainsi qu'un salon de discussion en direct, pour permettre aux vincentiens d'échanger des idées et de converser avec d'autres vincentiens à propos de leurs initiatives. Nous avons également le plaisir de proposer une session plénière avec un conférencier principal (à confirmer). Le thème AFFAMÉ sera le fil conducteur de cet événement de deux jours.

Le salon de discussion en direct est un forum où les membres, les conférences ou les conseils peuvent identifier un sujet de discussion ou partager leurs initiatives/projets réussis avec d'autres vincentiens. Veuillez réserver votre place si vous souhaitez présenter votre initiative ou projet au **salon de discussion en direct** [en remplissant le formulaire de soumission](#).

Les ateliers durent généralement 75 minutes, incluant la présentation et une période de questions. Les présentateurs doivent fournir leur propre matériel de présentation. Veuillez soumettre votre proposition **d'atelier** [en remplissant le formulaire de soumission](#).

**Les propositions doivent être soumises au plus tard le 30 avril.**

Cet événement en présentiel est attendu depuis longtemps, après le confinement des deux dernières années. Nous espérons créer un événement inspirant et stimulant, au cours duquel nous pourrions à nouveau tisser des liens et profiter de la compagnie et de la sagesse de nos collègues. Nous espérons vous y rencontrer.

*Comité de formation national*



## UKRAINE

En solidarité avec les ukrainiens qui sont contraint de quitter leur pays bien-aimé pour fuir la guerre, et pour aider à l'exode de ces personnes de l'Ukraine vers les pays voisins ou des réfugiés qui viendront au Canada, le Conseil national du Canada a lancé une sollicitation spéciale "Urgence Ukraine" ; en collaboration avec la Commission Internationale pour l'Aide et le Développement (CIAD) de la Confédération internationale la Société de Saint-Vincent de Paul, les fonds seront dirigés là où les besoins seront nécessaires.

Les dons peuvent être faits ici :

[FAITES UN DON](#)

### La SSVP et la Famille Vincentienne se mobilisent pour la paix.

La Société de Saint-Vincent de Paul du Canada est jumelée avec deux des quatre conférences SSVP de l'Ukraine. Le Conseil particulier Simcoe North, Ontario, est jumelé avec la Conférence Blessed Marta Wiecka, Kiev, Ukraine et la Conférence Our Lady of Perpetual Help, Sherwood Park, Alberta, est jumelée avec la Conférence Luisa de Mariac, Murovani, Kurilovci, Ukraine.

Le 22 février dernier, la Famille Vincentienne a publié une déclaration sur la situation actuelle qui se déroule en Europe de l'Est. La Famille Vincentienne y appelle toutes les parties à tendre vers la paix mondiale et s'engage fermement à soutenir pleinement le peuple ukrainien.

Cette déclaration a été signée par tous les dirigeants mondiaux de la Famille Vincentienne, y compris notre 16e Président Général International, Renato Lima de Oliveira, au nom de toute la Société de Saint-Vincent de Paul.

Cliquez ici pour lire la déclaration complète publiée par la Famille Vincentienne :

<https://famvin.org/fr/2022/02/24/lettre-a-la-famille-vincentienne-dukraïne-et-deurope-de-lest/?noredirect=fr-FR>



## PRIÈRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Seigneur, faites de moi un instrument de votre paix!

Là où est la haine, que je mette l'amour.  
Là où est l'offense, que je mette le pardon.  
Là où est le doute, que je mette la foi.  
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.  
Là où sont les ténèbres, que je mette votre lumière.  
Là où est la tristesse, que je mette la joie.  
Là où est la discorde, que je mette l'union.  
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.

Faites, Seigneur, que je ne cherche pas tant

D'être consolé, que de consoler.  
D'être compris, que de comprendre.  
D'être aimé, que d'aimer.

Parce que

C'est en se donnant que l'on reçoit.  
C'est en pardonnant que l'on obtient le pardon.  
C'est en s'oubliant soi-même que l'on se trouve soi-même.  
C'est en mourant que l'on ressuscite à l'éternelle Vie!

Cette prière, souvent appelée la *prière de saint François*, est une prière dans laquelle la personne qui prie demande que sa volonté soit considérée comme non pertinente, car la personne qui prie souhaite être l'instrument de Dieu, l'outil de la volonté divine de Dieu. Passer outre son désir et ne faire que ce qui est perçu comme étant la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu est que nous ayons une influence positive – mettre l'amour là où est la haine, le pardon là où est l'offense, la foi là où est le doute, l'espérance là où est le désespoir, la lumière là où sont les ténèbres et la joie là où est la tristesse. Ce n'est pas toujours évident. Il est parfois bien plus facile de céder à la négativité et au cynisme qui ont toujours régné dans le monde.

Par exemple, une personne qui parle de pardon là où il y a préjudice doit être préparée au rejet et même à l'opposition au message. La partie lésée voudrait que l'autre partie lui rende justice – offrir le pardon serait perçu comme une atteinte à sa fierté ou un signe de faiblesse. Il faudrait du temps, de la prière et du discernement pour que la personne blessée soit en mesure de comprendre l'aspect libérateur et la noblesse du pardon par opposition à la gratification immédiate du « œil pour œil! ».

Le service en Son nom était considéré comme un aspect vital de la tradition franciscaine, tout comme de la tradition vincentienne, non seulement dans la Société de Saint-Vincent de Paul, mais aussi dans toute la famille vincentienne. Consoler les autres, les comprendre, et même les aimer en Son nom, voilà ce que nous sommes appelés à faire. Notre consolation, notre acceptation et notre appréciation personnelles ne sont pas requises et la souffrance endurée en raison d'une absence de ces bénédictions

peut accroître le caractère sacré de la consolation, de la compréhension et de l'amour offerts aux autres en Son nom.

C'est en donnant que nous recevons. Par des actes de service en Son nom, nous permettant d'être les agents de Son plan de salut, nous nous sanctifions et nous nous rapprochons de Lui. La plupart d'entre nous avons travaillé sur des cas pour la Société de Saint-Vincent de Paul où, après résolution, la personne nous a remerciés. C'est nous qui devrions les remercier de nous permettre de faire Son travail à petite échelle. C'est en pardonnant que nous sommes pardonnés. La vertu du pardon est sa propre récompense – pardonnez comme le Père pardonne. C'est en mourant que nous naissons à la vie éternelle. C'est plus qu'une déclaration de foi. C'est aussi une déclaration que le rejet de nos besoins et la mort à nous-mêmes au service des autres en Son nom est le chemin vers la vie éternelle.

Être un instrument de la paix de Dieu n'est pas une tâche facile. Il est surprenant de constater que de nombreux artisans de la paix connaissent souvent une fin violente. Gandhi, Sadate, Begin, Lennon – toutes ces personnes ont payé le prix ultime pour avoir fait ou essayé de faire la paix. Le Christ l'a certainement fait et il est notre exemple.

Une très grande partie du service au nom de Dieu consiste à réaliser et à accepter qu'il ne s'agit pas de vous. Il s'agit d'accepter la volonté divine, Sa volonté. Cela est difficile à accepter pour beaucoup et semble même suspect, même pour des coreligionnaires. Parfois, on s'interroge soi-même. Le message de l'Évangile est un appel à l'action, mais je ne suis pas digne de faire l'œuvre de Dieu. Dire que je devrais faire l'œuvre de Dieu semble présomptueux. Vous auriez raison. Personne n'est digne de faire l'œuvre de Dieu, mais celle-ci est toujours accomplie par des gens comme nous.

Il est intéressant de noter que la première apparition de cette prière par écrit remonte à 1912, longtemps après la mort de saint François. Bien qu'elle lui soit attribuée, il est peu probable qu'il ait jamais entendu cette prière très populaire.

*John Carry, président  
Comité national de spiritualité*



## JUMELAGE

### COMMUNICATIONS ET PRIÈRE AVEC LE PARTENAIRE DE JUMELAGE AU GUATEMALA

Un jumelage efficace comporte trois éléments principaux : l'aide financière, les communications et prières avec (ou pour) le partenaire. Les communications par le jumelé récipiendaire représentent un défi, régulièrement, en raison de difficultés d'accès aux réseaux Internet, ou pas d'accès du tout. La barrière linguistique peut également constituer un obstacle. Le jumelé donateur doit adapter ses moyens de communication au partenaire récipiendaire confronté à peu de ressources. Le téléphone cellulaire est largement utilisé dans les pays en voie de développement de l'hémisphère sud car il est bon marché et offre des options de communication gratuites (Messenger, WhatsApp, etc.). Ces modes de communication sont encouragés pour maintenir des contacts réguliers et efficaces avec le partenaire de jumelage.

Je présente ici un bon exemple de contact fraternel novateur. Le Conseil particulier de North Fraser, Coquitlam, C.-B. est jumelé avec le Conseil national du Guatemala depuis 2017. La consœur Susanna D'Souza est la personne contact pour les jumelages au Conseil. Rapport de la consœur Susanna:

*« Le samedi soir 19 février, j'ai reçu un message texte d'un numéro inconnu en espagnol. Je l'ai traduit sur Google et j'ai compris qu'il venait du Guatemala, de Patricia Hidalgo, présidente du Conseil national du Guatemala. Patricia a remercié le Conseil particulier de North Fraser pour son aide au Conseil du Guatemala. Cette conversation a duré deux heures; pendant que je traduais de l'espagnol vers l'anglais, je répondais en anglais et Google a traduisait la réponse en espagnol.*

*Quoi qu'il en soit, nous avons convenu de réciter le chapelet le lendemain, dimanche, à 16 heures, soit 18 heures au Guatemala*

*À 16 heures. Patricia a fait un appel sur un "chat vidéo", nous nous sommes montrées toutes les deux nos chapelets. Alors que j'étais assise devant mon ordinateur portable, j'ai fait jouer le chapelet en espagnol sur YouTube en mode haut-parleur pendant que j'avais Patricia sur le "chat vidéo". Nous avons récité ensemble les mystères glorieux. Patricia a prié en espagnol et moi en anglais. Nous prévoyons d'autres de conversations à l'avenir*

*Voici une capture d'écran de nous deux. C'était notre première tentative de communiquer et de se voir en temps réel. »*



J'encourage les jumelés donateurs à utiliser ces outils de communication pour tisser des liens fraternels avec leurs jumeaux.

*Clermont Fortin, président  
Comité national de jumelage*



## QUESTION et RÉPONSE

### **Q: Quels sont les principaux domaines de responsabilité d'un conseil d'administration ?**

**R:** En tant que dirigeants serviteurs de la Société de Saint-Vincent de Paul dont l'objectif principal est d'être les intendants de l'organisation, il est important d'inclure le devoir de diligence, le devoir de loyauté, et le devoir d'obéissance dans les domaines de responsabilités en tant qu'entité directrice au nom de tous les membres.<sup>1,2</sup>

**Devoir de diligence :** On attend d'un membre du Conseil qu'il agisse comme toute personne ordinaire et prudente dans des circonstances similaires. Cela exige une participation diligente, attentive et informée, c'est-à-dire une attention raisonnable lors de la prise de décisions dans le cadre de la gestion de l'organisation.

Le devoir de diligence est évident dans les activités suivantes :

- Le conseil d'administration tient des réunions régulières;
- Les membres du conseil ont reçu et lu les règlements et les politiques;
- Les informations sont fournies au Conseil en temps utile et avant les réunions;
- Les membres du Conseil d'administration arrivent aux réunions préparées, ayant lu le procès-verbal et la documentation préalable;
- Les rapports financiers sont fournis à intervalles réguliers et sont examinés par le conseil;
- Le conseil prend des décisions éclairées sur la base des informations fournies, et recherche des informations si celles-ci sont insuffisantes ;
- Les procès-verbaux reflètent fidèlement les votes et les décisions du conseil, y compris les dissidences.

**Devoir de loyauté :** Les membres du Conseil d'administration sont censés agir de bonne foi, en accordant une allégeance sans partage à l'organisation, lorsqu'ils prennent des décisions qui la concernent. Ils ne doivent pas agir pour un gain personnel contre les meilleurs intérêts de l'organisation. En cas de conflit entre les intérêts d'un membre du Conseil d'administration et le bien-être de l'organisation, le membre du Conseil d'administration doit immédiatement divulguer l'affaire et se retirer de la discussion et de la prise de décision. Si l'affaire se poursuit, les conditions de toute transaction avec un membre du Conseil doivent être au moins aussi favorables pour l'organisation que celles qui pourraient être obtenues d'une partie n'ayant aucun lien avec elle. Les membres du Conseil doivent respecter la confidentialité des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, et respecter et adhérer à toutes les décisions du Conseil d'administration, qu'ils aient ou non voté en faveur de la motion. Seuls les porte-parole désignés (généralement le président) peuvent s'exprimer publiquement au nom de l'organisation.

**Devoir d'obéissance :** On attend d'un membre du conseil d'administration qu'il agisse de manière à ce que l'organisation fonctionne conformément à sa mission et à son règlement intérieur, ainsi qu'aux lois et règlements régissant sa création et son statut. Pour conserver la confiance du public en tant qu'organisme de bienfaisance, les membres du Conseil d'administration doivent connaître parfaitement et respecter la mission, les règlements et les politiques de l'organisme, et veiller à ce que les politiques, les objectifs et les activités (y compris la gestion compétente de ses fonds et autres ressources) soient exécutés conformément à la mission.

<sup>1</sup>Source: Anne Dalton, “Three Major Areas of Board Responsibility,” The Association of Junior Leagues International, Inc., 2014.

<sup>2</sup>US SVdP, <https://files.constantcontact.com/fd89f49d001/6973e70b-c88a-412e-b4a4-3a83b874923f.pdf>